

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 4 février 2020

En parallèle de l'ouverture du Salon Euromaritime axé sur la transition écologique de l'économie maritime.

UNE PREMIERE DANS LE MARITIME : EDF et NEOLINE signent un accord pour valoriser les économies d'énergies réalisées par la propulsion vélique principale de ses cargos voiliers.

EDF et NEOLINE ont signé en décembre 2019 un accord spécifique de délivrance de Certificats d'Economie d'Énergie (CEE) qui confirme et **valorise la grande performance environnementale des futurs navires de commerce à voiles du jeune armateur.**



Sur la base du NEOLINER, navire pilote mesurant 136 mètres de long et comprenant 4200 mètres carrés de voilure, EDF a réalisé des études avec sa R&D pour quantifier les économies d'énergie réalisables : **le modèle de navire à propulsion vélique principale de NEOLINE permettra d'économiser 600 000 MWh cumac sur 15 ans, soit la production de trois éoliennes de 6 MW pendant 10 ans¹ ou la consommation en énergie d'une ville de 9 000 habitants pendant 10 ans.**

En associant à la propulsion éolienne principale une vitesse régulée et une gestion optimisée du mix énergétique, la solution de NEOLINE permettra de **réduire jusqu'à 90% la consommation d'énergie**, et donc les émissions polluantes associées, comparées à celles d'un cargo traditionnel sur le même trajet.

Jean ZANUTTINI, Directeur Général de NEOLINE déclare :

« Nous sommes très heureux d'avoir pu confirmer la performance énergétique exceptionnelle de nos futurs navires, en collaboration étroite avec les équipes d'EDF, et de voir notre business model conforté par cet accord. Nous saluons l'investissement d'EDF dans la transition énergétique du transport maritime. Je tiens également à remercier Armateurs de France qui a été à l'origine de notre mise en relation avec EDF. »

Le navire combine de façon innovante des moyens techniques issus du transport maritime, mais également de la voile sportive, de manière à permettre un transport performant en termes logistiques, économiques et environnementaux. Avec une vitesse commerciale raisonnée à 11 noeuds, des systèmes avancés de routage météorologique et des équipages formés et impliqués, il est également en mesure de tester un ensemble de technologies complémentaires pour tendre à moyen terme vers le Zéro émission, répondant ainsi aux exigences réglementaires et sociétales pour accélérer la transition énergétique dans le domaine maritime.



Fort du soutien d'acteurs de référence tels que le Groupe Renault, Manitou Group et le Groupe Beneteau, qui ont démontré la pertinence logistique et économique du nouveau service pour les industriels de la région, NEOLINE prévoit de passer prochainement commande de la

construction du premier navire à la SAS NEOPOLIA MOBILITY pour une mise en service en 2022 de la ligne-pilote entre St-Nazaire, St-Pierre & Miquelon, Baltimore et Halifax.

Michel MAGNAN, Délégué Régional EDF Pays de la Loire précise :

« Appliquée au domaine du transport maritime, l'utilisation de l'énergie éolienne est une solution innovante pour contribuer à la transition énergétique. EDF est fier de soutenir NEOLINE dans la mise au point d'une solution prometteuse pour améliorer la performance énergétique de ses navires. »

Cette opération est très innovante et s'inscrit dans le cadre du dispositif des CEE, qui repose sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par les pouvoirs publics aux fournisseurs d'énergie. Elle est spécifique entre EDF et NEOLINE et s'applique pour la première fois dans le secteur du transport maritime.

¹ Source : [http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/150506 - Parc eolien offshore de Saint-Nazaire 44 - delibere cle75acf9.pdf](http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/150506_-_Parc_eolien_offshore_de_Saint-Nazaire_44_-_delibere_cle75acf9.pdf)

A propos de NEOLINE

NEOLINE a vocation, avec ses partenaires, à constituer **une réponse française innovante** à un défi environnemental universel tout en restant **dans un cadre industriel et compétitif**.

Société fondée en 2015 par un groupe de professionnels du maritime convaincus de la nécessaire évolution du shipping vers un transport maritime plus responsable, NEOLINE a pour vocation de devenir le premier armateur tourné vers la sobriété énergétique, en s'appuyant sur une propulsion principale à la voile. Elle est soutenue par la Région Pays de la Loire et BPI France. Le projet est labellisé par le Pôle Mer Bretagne Atlantique et le Pôle EMC², et suivi par Atlanpole.

Plus d'infos sur www.neoline.eu

A propos du Groupe EDF

Acteur majeur de la transition énergétique, le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergies et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé sur l'énergie nucléaire, l'hydraulique, les énergies nouvelles renouvelables et le thermique. Le Groupe participe à la fourniture d'énergies et de services à environ 39,8 millions de clients (1), dont 29,7 millions en France. Il a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires consolidé de 69 milliards d'euros. EDF est une entreprise cotée à la Bourse de Paris.

(1) Les clients sont décomptés fin 2018 par site de livraison ; un client peut avoir deux points de livraison : un pour l'électricité et un autre pour le gaz.

Plus d'infos sur www.edf.fr

Contact NEOLINE :

Bénédicte ENAUX
06 08 51 02 43
b.enaux@neoline.eu

Contact EDF :

Marie-Hélène Maisonneuve
06 23 20 70 13
marie-helene.maisonneuve@edf.fr

Retrouvez-nous à Euromaritime Marseille :
point presse le 5 février à 10h
sur le stand 05 de NEOPOLIA.

[Kit Média](#)